Image not found or type unknown

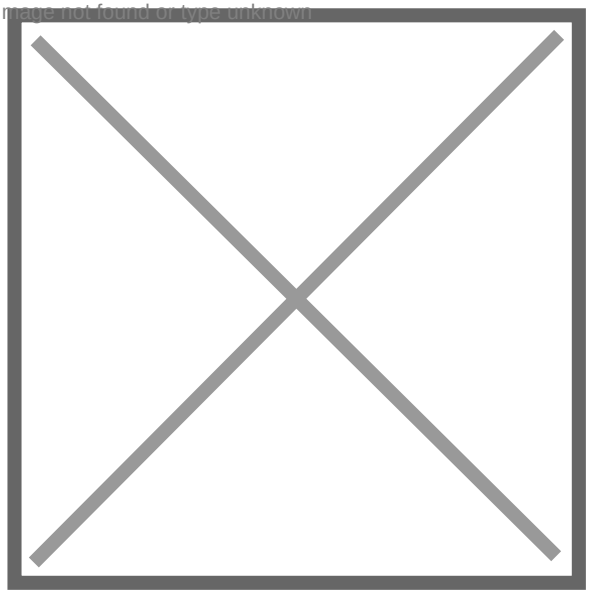

Acquiescement a saisie-attribution

Par **MIRAI 02100**, le **09/09/2009** à **21:13**

Bonjour,

je viens de subire un blocage de fond cet apres midi
en rentrant ce soir avis de passage dans ma boite a lettre et acqiescement a saisie-attribution de mon huissier a qui je doit 550euros le blocage et d'un montant de 900 euros correspond t'il a cette saisie?pourquoi presque le double de la dette?a t'il le droit? merci pour vos reponse

Par **Erwann III**, le **09/09/2009** à **22:17**

Bjr,

oui, c'est normal.

A la somme principale, il faut ajouter au moins le cout de la signification de décision que vous avez forcément reçue, puis le cout du commandement de payer que vous avez sans doute reçu aussi.

Il faut rajouter les intérêts de retard.

Le cout d'une procédure de saisie attribution est d'environ 250 euros pour ce montant.

Il n'y a absolument rien d'anormal.

Si malgré tout ce là vous n'avez pas payé, c'est 900 €uros !!!

Par **MIRAI 02100**, le **09/09/2009** à **23:59**

ok merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés